



La création d'entreprise en 2014 : des projets modestes

L'essoufflement du régime des auto-entreprises conduit au développement de l'entrepreneuriat classique. Près de 15 600 entreprises ont été créées en Centre-Val de Loire en 2014. Le profil des créateurs n'a pas significativement évolué depuis 2010. Les nouveaux créateurs sont diplômés et expérimentés. Ils exercent souvent dans des activités de services destinées à une clientèle locale, et investissent peu à la création.

Caroline Métois

Le dynamisme économique d'une région s'appréhende en partie par le niveau de la création d'entreprises et leur pérennité. Des dispositifs spécifiques sous forme d'aides sont mis en place afin de soutenir la création d'entreprise, notamment par les femmes. Le système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) fournit des éléments indispensables à la connaissance des nouvelles unités et du profil des créateurs. Il permet également de suivre les entreprises durant cinq ans afin d'apprécier leur développement.

En 2014, 15 600 entreprises ont été créées en Centre-Val de Loire. Après avoir connu une forte croissance suite à la loi de modernisation de l'économie de 2009, qui a créé le régime d'auto-entrepreneur, puis un essoufflement à partir de 2011, le nombre de créations d'entreprises est relativement stable depuis 2012 (*figure 1*).

Les auto-entrepreneurs représentaient près des deux tiers des créations en 2010, ils ne sont plus que 53,3 % en 2014. Cette diminution s'est faite au profit des entreprises individuelles et des sociétés, dont

le nombre a augmenté de 6 %. Ce report explique en partie les évolutions constatées quant au profil des créateurs d'entreprises classiques entre les cohortes de 2010 et de 2014.

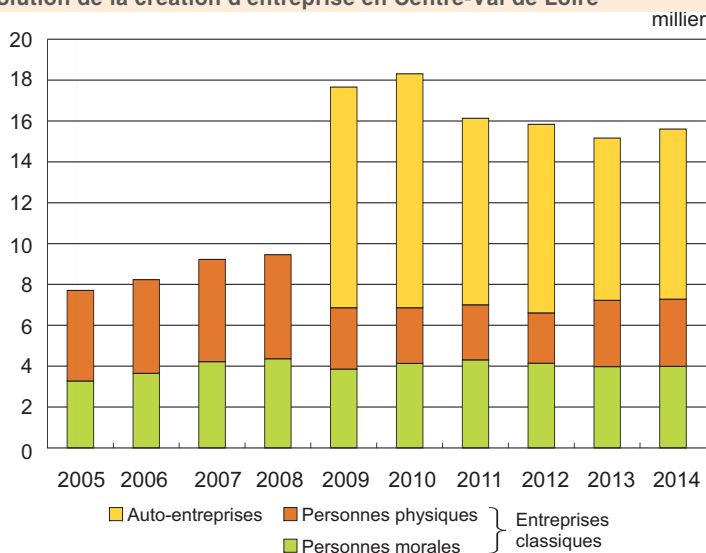
Cette étude s'intéresse uniquement aux entreprises classiques, donc hors auto-entrepreneur. Elle s'appuie sur les observations collectées, dans le cadre du dispositif Sine, auprès des unités créées au cours du premier semestre 2014 (*méthodologie*), soit 3 531 entreprises en Centre-Val de Loire. La comparaison avec la génération précédente (2010) permet de mettre en avant un certain nombre d'évolutions quant aux profils des entreprises et de leurs créateurs.

Des créations nombreuses dans la construction

Les créateurs choisissent le plus souvent de concrétiser leur projet sous le statut de société, même si cette tendance est à la baisse comparée à 2010. Parmi eux, les femmes optent majoritairement pour le statut d'entreprise individuelle, en lien avec le secteur d'activité privilégié, notamment dans les services à la personne.

Près de la moitié des entreprises se créent dans l'artisanat, soit une augmentation

1 Évolution de la création d'entreprise en Centre-Val de Loire



Source : Insee, REE 2014 (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

Le soutien à la création et au développement des entreprises, une priorité de la Région Centre-Val de Loire

Grâce aux Contrats d'appui aux projets (CAP), la Région soutient les entrepreneurs au démarrage de leur projet et tout au long de l'évolution de leur entreprise (soutien de l'emploi, formation, développement et innovation, recherche et développement...), notamment à travers des aides financières et un accompagnement dans la formalisation de leur stratégie de développement. Ainsi, pour soutenir les nouvelles entreprises, la Région propose le dispositif CAP'Création qui permet d'accompagner les futurs créateurs et repreneurs d'entreprises implantées sur le territoire régional.

Afin de disposer d'éléments de référence utiles dans le cadre de ses dispositifs de soutien à la création et au développement des entreprises, la Région a noué un partenariat avec l'Insee permettant d'apporter un éclairage sur les caractéristiques et l'évolution des jeunes entreprises régionales.

Région Centre-Val de Loire

2 Les activités de services souvent privilégiées

	Entreprises		%
	répartition des créations	répartition des entreprises	
Industrie	6,9	8,2	
Construction	21,3	15,2	
Commerce	32,1	29,8	
dont commerce et réparation automobile	21,3	20,8	
transport et entreposage	1,8	2,3	
hébergement et restauration	9,0	6,7	
Services	39,7	46,8	
dont santé humaine et action sociale	7,5	10,3	
activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,4	9,2	
activités de services administratifs et de soutien	6,5	5,1	

Sources : Insee, Enquête Sine 2014 et REE 2014

conséquence depuis la génération précédente dans laquelle les entreprises artisanales ne représentaient qu'un tiers des créations.

Les secteurs des services et du commerce regroupent une large majorité des nouvelles entreprises (*figure 2*), dans la santé humaine, l'action sociale, les activités spécialisées, le commerce de détail et le secteur de l'hébergement et restauration.

Le secteur des services concentre près d'une entreprise régionale sur deux, mais seulement quatre créations sur dix. À l'opposé, la part de la construction est plus élevée dans la création que dans l'ensemble des entreprises.

Les femmes créent principalement dans le secteur des services. Elles privilégient les activités liées à la santé humaine, l'action sociale ou les services à la personne. Cette spécialisation tend à s'accroître depuis 2010.

En revanche, dans la construction, les créateurs sont neuf fois sur dix des hommes. Le secteur concentre plus d'un quart des créations masculines. Le commerce, l'hébergement et restauration mais aussi les activités scientifiques, spécialisées et techniques restent des secteurs au sein desquels les hommes sont aussi majoritaires.

Les nouvelles entreprises sont très généralement peu employeuses. Plus de sept sur dix n'ont aucun salarié à la création. Celles créées avec au moins six salariés se trouvent principalement dans les secteurs de la construction, du commerce ou de l'hébergement et restauration.

Des créateurs plutôt diplômés et expérimentés

Le profil des nouveaux entrepreneurs a peu évolué entre 2010 et 2014. Les hommes restent majoritaires ; cependant près de trois nouvelles entreprises sur dix sont créées par une femme, part en faible hausse.

Même si la part des seniors (plus de 50 ans) est en légère augmentation par rapport à la génération précédente, ce sont les personnes de 30 à 40 ans qui créent le plus, quel que soit le sexe de l'entrepreneur. Un nouvel entrepreneur sur cinq a moins de trente ans.

Les créateurs d'entreprises, notamment les femmes, sont plutôt diplômés (*figure 3*). Ils sont près de quatre sur dix à avoir un diplôme du supérieur.

Une majorité de créateurs se lance dans la même activité que celle exercée auparavant, profitant ainsi de l'expérience passée.

L'élaboration d'un projet favorisé par les dispositifs d'aides et d'accompagnement mis en place par l'État et les Régions peut être une alternative au chômage. Ainsi, près d'un créateur sur trois était au chômage de courte ou longue durée, cette part diminuant légèrement par rapport à la génération précédente. En région, le taux de chômage en hausse et la moindre attractivité du régime d'auto-entreprise aurait pu conduire à une augmentation de cette proportion.

Une envie d'indépendance et d'assurer son propre emploi

Que ce soit pour les hommes ou les femmes, le désir d'être indépendant reste la principale motivation entraînant la création. Le goût d'entreprendre et le désir d'affronter de nouveaux défis sont également très souvent cités. Néanmoins, pour sept créateurs sur dix, assurer son propre emploi est le principal objectif. Ce taux est en hausse par rapport à la cohorte de 2010, bien que la part de créateurs qui auparavant étaient au chômage, n'augmente pas.

Les créateurs choisissent assez souvent de monter leur projet seul ou de se faire aider par leur conjoint ou leur entourage personnel. Près de quatre projets sur dix sont réalisés sans accompagnement, part en hausse comparée à 2010. Les créateurs sont relativement peu nombreux à faire appel à une

3 Répartition des créations selon les caractéristiques des créateurs

	Entreprises				%
	créées en 2014			créées en 2010	
	homme	femme	ensemble	ensemble	
Niveau de diplôme					
Aucun diplôme	14,4	7,5	12,5		11,5
Diplôme inférieur au baccalauréat	31,5	21,5	28,6		32,2
Baccalauréat technologique ou général	18,7	22,0	19,6		19,9
Diplôme technique de 1 ^{er} cycle	12,1	12,3	12,1		11,7
Diplôme universitaire (1 ^{er} , 2 ^e ou 3 ^e cycle)	23,4	36,8	27,2		24,6
Activité					
Identique à celle précédemment exercée	64,7	61,3	63,7		60,7
Différente de celle précédemment exercée	35,3	38,7	36,3		39,3
Situation avant la création					
Indépendant, chef d'entreprise salarié, PDG	24,2	18,0	22,4		23,6
Salarié du secteur privé	30,4	27,7	29,6		30,7
En activité (autres)	6,2	9,6	7,2		4,4
Chômage de moins d'un an	18,1	18,4	18,2		22,2
Chômage de un an ou plus	12,1	11,6	12,0		10,2
Sans activité	9,0	14,8	10,6		8,8

Sources : Insee, Enquêtes Sine 2010 et 2014

Les entreprises aidées par le Conseil régional

En 2014, le Conseil régional a aidé plus de 300 nouvelles entreprises parmi celles enquêtées dans le cadre du dispositif Sine.

Ces entreprises sont quasi uniquement des entreprises individuelles. Elles exercent le plus souvent dans les secteurs du commerce et de la construction. Les activités immobilières, les arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que l'hébergement et la restauration sont également très présents chez les créateurs aidés.

Par ailleurs, les aides soutiennent les projets de créateurs en moyenne plutôt âgés. Près de quatre entreprises aidées sur dix sont créées par une personne ayant plus de 50 ans. Ils sont aussi peu diplômés, une majorité n'a aucun diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat. Ils montent plus souvent leur entreprise seuls et ont plus fréquemment déjà fait l'expérience d'une création d'entreprise. Dans neuf cas sur dix, leur objectif principal est d'assurer leur propre emploi. L'envie d'être indépendant est aussi fréquemment avancée.

Les femmes représentent 30 % des créateurs d'entreprises aidées.

Les moyens financiers mis en jeu pour ces créations sont peu importants. Plus de quatre sur dix déclarent engager environ 2 000 euros au démarrage. À l'inverse, les gros projets sont peu présents.

Parmi les entreprises aidées par le Conseil régional, seule une sur cinq envisage de se développer dans un avenir plus ou moins proche.

structure dédiée à la création d'entreprise telle que les Chambres de Commerce et de l'Industrie et des Métiers et de l'Artisanat. Par ailleurs, ils sont minoritaires à déclarer une formation spécifique à la création.

Près de trois nouveaux entrepreneurs sur dix déclarent ne pas avoir rencontré de difficulté particulière à la création. Cette part est en augmentation entre 2010 et 2014. Toutefois, la complexité des formalités administratives à effectuer, l'obtention d'un financement et le choix du statut ou du régime pour l'entreprise sont des écueils déclarés à la mise en place du projet.

Des moyens investis moins importants

Conformément au constat national, comparés à 2010, les créateurs de 2014 ont mis en place des projets avec des moyens moindres (figure 4). L'essoufflement des créations sous le régime des auto-entrepreneurs et le report vers le statut d'entreprise classique de projets conçus avec des capitaux limités, entraînent mécaniquement une diminution des moyens investis dans les créations d'entreprises classiques. Les petits projets, avec moins de 2 000 euros

pour commencer, sont les plus nombreux. Plus de la moitié des créateurs investissent moins de 8 000 euros.

La construction et le commerce, secteurs dans lesquels les créations sont les plus fréquentes, concentrent de nombreux petits projets.

À l'opposé, les créateurs sont tout de même plus d'un tiers à investir plus de 16 000 euros pour démarrer. Cette part diminue assez fortement par rapport à 2010 où ils étaient 45 % à engager de tels montants. Le commerce, ainsi que l'hébergement-restauration rassemblent la plus grande partie de ces projets.

Les femmes investissent généralement moins que les hommes, ce qui s'explique en partie par les secteurs d'activité choisis.

Du fait de projets plutôt modestes, six créateurs sur dix ne font appel à aucune source de financement. Ils sont beaucoup plus nombreux que la cohorte de 2010, près de 20 points de plus. Lorsqu'ils ont recours à un financement extérieur, 86 % souscrivent un emprunt bancaire en leur nom propre ou au titre de l'entreprise.

Si la moitié des créateurs ne touche aucune aide, quatre sur dix bénéficient de l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (Accre). Ce dispositif consiste en une exonération partielle de charges sociales pendant un an et un suivi pendant les premières années d'activité. Il permet aussi à certains bénéficiaires de prétendre à d'autres formes d'aides. Le nouvel entrepreneur peut ainsi faire appel à la Région qui propose d'accompagner par un soutien financier les entreprises en création (*encadré 1*).

Des entreprises de proximité, souvent peu innovantes

Les créateurs d'entreprises s'adressent dans les deux tiers des cas à une clientèle de particuliers, principalement de proximité.

Les entreprises sont le plus souvent peu innovantes, que ce soit en matière de produit, de procédé de fabrication ou de marketing.

Si l'utilisation d'internet est relativement répandue parmi les nouveaux entrepreneurs pour chercher des informations ou utiliser les courriers électroniques, ils sont encore plus d'un sur six à ne pas s'en servir dans le cadre de leur activité. Du fait de la nature de leur activité et de la proximité de leur clientèle, seul un tiers d'entre eux s'appuie sur un site internet pour promouvoir son entreprise, 8 % pour vendre en ligne.

L'utilisation des réseaux sociaux se développe mais reste minoritaire : si près de la moitié des nouveaux entrepreneurs déclarent les utiliser, ils sont moins d'un quart à le faire activement, afin de s'informer ou rechercher des débouchés. Les femmes sont plus impliquées, puisque 60 % des créatrices déclarent s'en servir contre seulement 45 % de leurs homologues masculins.

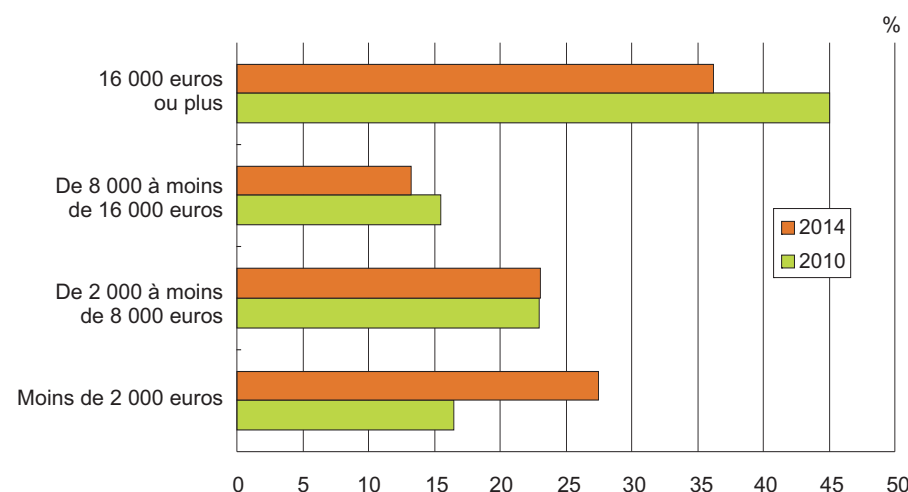
Dans la construction, la part de créateurs n'utilisant pas internet est la plus élevée. À l'inverse, presque tous y ont recours dans les arts, spectacles et activités récréatives ainsi que dans l'information et la communication.

Les créateurs de 2014 semblent avoir une vision plus pessimiste de l'avenir de leur entreprise que ceux de 2010. Au jour de l'enquête, un tiers d'entre eux envisage de développer son entreprise dans le futur plus ou moins proche, six points de moins qu'en 2010. Un autre tiers envisage simplement de maintenir l'équilibre actuel.

Alors qu'un quart des créateurs ne se prononce pas, une majorité n'envisage pas d'embauche à l'avenir.

Certaines caractéristiques de ces nouvelles entreprises montrent des signes de fragilité. En effet, un faible investissement initial, le fait d'être peu entouré sont des facteurs

4 Davantage de petits projets



Sources : Insee, Enquêtes Sine 2010 et 2014

Encadré 2

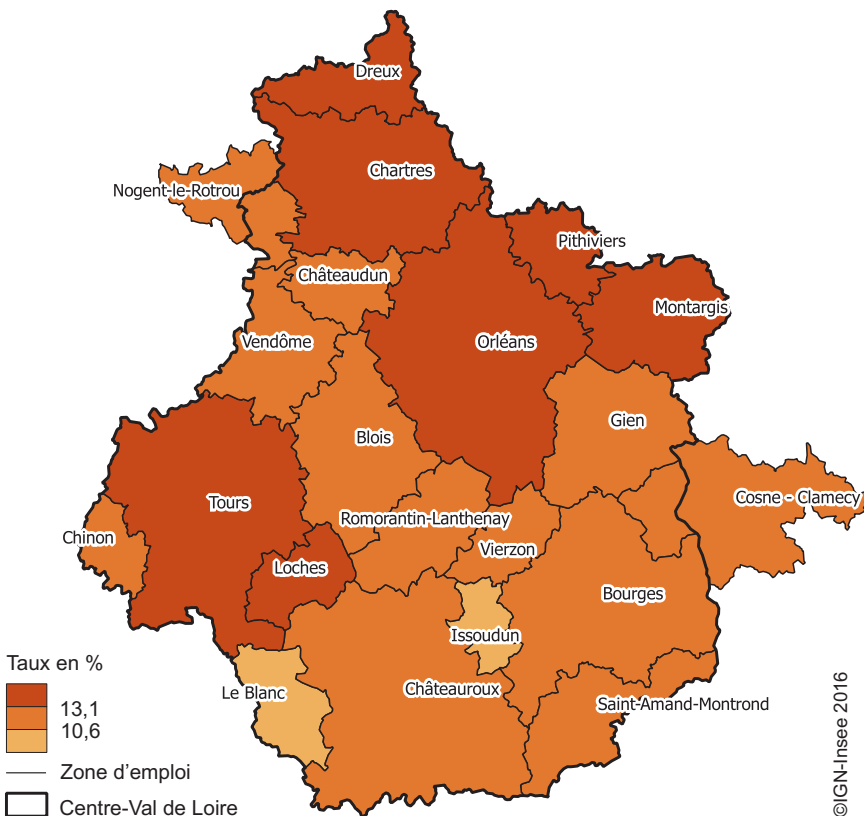
Davantage de création dans le nord de la région

En 2014, le taux de création moyen pour les entreprises de la région Centre-Val de Loire est de 13,4 %, légèrement inférieur à celui de la France de province (13,8 %). Il est plus élevé dans les zones les plus urbaines, notamment à Tours et Orléans. Les entrepreneurs sont également nombreux dans la zone d'emploi de Loches et dans les franges franciliennes (Dreux, Pithiviers, Montargis et Chartres) (*figure 5*).

Certains territoires, malgré l'influence d'agglomérations moyennes telles que Le Blanc, Issoudun et Vendôme, sont moins dynamiques.

En matière de secteurs d'activité, il n'existe pas de spécificité départementale particulièrement marquée.

5 Taux de création des entreprises en Centre-Val de Loire



pouvant peser sur le développement et la survie des unités. Ainsi, parmi les entreprises créées en 2014, qu'elles aient reçu ou

non une aide, près de 5 % ont cessé leur activité au moment de l'enquête. ■

Méthodologie

Le **système d'information sur les nouvelles entreprises** (Sine) est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Les entreprises sont interrogées peu après leur création, puis trois et cinq ans plus tard. Le champ de l'étude couvre ici l'ensemble des créations d'entreprises au cours du premier semestre 2014, hors auto-entrepreneurs, qui ont vécu plus d'un mois, dans l'ensemble des activités économiques marchandes exceptées les activités agricoles. Les entreprises créées sous le régime de l'auto-entrepreneur font l'objet d'une enquête spécifique.

Le Centre-Val de Loire fait partie des régions disposant d'une extension de l'échantillon, complétant le dispositif national.

Définitions

Entreprises classiques : entreprises hors auto-entrepreneurs.

Création d'entreprise : elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Taux de création : rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs travaillent et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Bibliographie

- Les créateurs d'entreprises en 2014 : moins de chômeurs et des projets plus modestes, *Insee Première* n° 1600, juin 2016.
- Trois ans après leur création, les entreprises survivent mieux en Centre-Val de Loire, *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 13, mai 2015.
- En Centre-Val de Loire, moins d'une création d'entreprise sur trois est le fait d'une femme, *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 10, février 2015.

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directeur de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de projet :
Gilles Valaisson

Rédactrice en chef :
Annie Clerzau

Relations médias :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2416-9471
© Insee 2016

